

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports

Sous-rubrique: Avis général concernant construction, territoire, énergie et transports

Date de publication: KABVS 17.12.2025

Visible par le public jusqu'au: 17.03.2026

Numéro de publication: BA-VS65-0000000759

Entité de publication

Commune de St-Gingolph, Approvisionnement en eau, Place de la Croix-Blanche 1, 1898 St-Gingolph

Amélioration foncière, Saint-Gingolph

Moyen de droit / Consultation

« Consécutivement à l'introduction de la mensuration officielle du Lot 7, Zone Alpestre sur la commune de St-Gingolph, nous informons les propriétaires d'immeubles non bâtis que les taxes cadastrales des parcelles sises en zone alpestre ont été approuvées par la Commission Cantonale des Taxes Cadastrales.

Les propriétaires intéressés peuvent consulter les nouvelles taxes cadastrales au bureau du cadastre durant les heures d'ouverture officielles, pendant trente jours.

Les réclamations éventuelles doivent être adressées à l'Administration communale de St-Gingolph, par écrit, sous pli recommandé, dans les trente jours à dater de la présente. »

Point de contact

Commune de St-Gingolph, Approvisionnement en eau
Place de la Croix-Blanche 1
1898 St-Gingolph

Délai

30 jours

Expiration du délai: 19.01.2026